

La Lettre municipale

P1 / A LA UNE

P2 / CONSEIL MUNICIPAL
Budget 2019

P3 / Informations municipales
CCAS

P4 / Trophée du Rhône

NETTOYAGE DE LA NATURE



Photos François LELIEVRE

Le samedi 23 mars une cinquantaine de personnes ont participé à la matinée « Nettoyage de la Nature » sur la commune de Codognan à l'initiative du Caveau d'Héraclès

- Approbation, à l'unanimité, du compte de gestion 2018
- Approbation, à l'unanimité du compte administratif 2018 : les résultats 2018 sont un excédent d'investissement de 475 194,97 € et un excédent de fonctionnement de 40 043,36 €.
- En cumulant les résultats 2017 et 2018, les résultats définitifs sont un excédent d'investissement de 516 848,36 € et un excédent de fonctionnement de 186 799,25 €, soit un excédent global de 703 647,61 €.
- Approbation, à l'unanimité, des taxes locales 2019 (Pas de révision : Taxe d'habitation : 15,31, TF : 21,45 et TFNB : 74,54)
- Approbation, à l'unanimité, de l'affectation de résultat de 40 000 € en investissement
- Approbation, à l'unanimité, du budget primitif 2019
- Approbation, à l'unanimité, des subventions allouées aux associations : Amicale des donneur de sang : 270 €, Amis du Bon Vieux Temps : 250 €, Anciens Combattants : 250 €, APE Les Petits Loups des Cèdres : 3 393 €, La boule Amicale : 650 € et 300 € pour le Prix de la Ville, Chasse St Hubert : 600 €, CCC : 2 495 € pour la bibliothèque et 600 €, CT Les Enganes : 1 200 €, CT La Ficelle : 450 €, Cod'Artists : 200 €, Codogym : 450 €, Codolien, 150 €, Courir avec Sarah : 200 €, Croix Rouge : 600 €, FNACA : 100 €, Karaté Club : 800 €, OGEC La Sarrazine : 1 000 €, Prévention Routière : 200 €, SOC : 5 000 €, tennis Club : 750 €, Terre des Enfants : 250 €, Yoga et Santé : 200 €.
- Approbation, à l'unanimité, de la subvention allouée au Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête Votive : 24 000 €
- Approbation, à l'unanimité, de la subvention allouée à la psychologue scolaire : 261 €
- Approbation, à l'unanimité, de créations de postes suite à avancement de grade
- Approbation, à l'unanimité, d'autoriser le Centre de Gestion de la FPT à négocier un contrat d'assurance pour les risque statutaires
- Emission, à la majorité (1 abstention), d'un avis favorable au projet de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Vistre/Nappes Vistrenque et Costières avec la recommandation suivante : Prise en compte, au titre de l'enjeu 1 « Gestion quantitative des eaux souterraines » du canal BRL
- Approbation, à l'unanimité, d'acquisitions foncières dans le cadre de l'aménagement du Chemin des Bouillens
- Approbation, à l'unanimité, du classement en voie communale du chemin des Bouillens
- Approbation, à l'unanimité, d'une convention de mutualisation des moyens techniques (entretien des stades) avec la commune de Vergèze

BUDGET PRIMITIF 2019

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chap.	Libellé	CA 2018 (réalisations)	BP 2019
011	Charges à caractère général	456 397,95 €	469 100 €
012	Charges de personnel et assimilés	832 281,18 €	798 400 €
014	Atténuation de produits	35 382 €	40 000 €
022	Dépenses imprévues		123 082 €
042	Opérations d'ordre	284 428,34 €	46 451 €
65	Autres charges de gestion courante	159 981,42 €	234 216 €
66	Charges financières	67 158,07 €	54 800 €
67	Charges exceptionnelles	2 678,40 €	3 000 €
TOTAL		1 838 307,36 €	1 769 049 €

RECETTES

Chap.	Libellé	CA 2018 (réalisations)	BP 2019
002	Résultat d'exploitation reporté		146 799 €
013	Atténuation de charges	16 648,85 €	5 000 €
70	Produits des services	16 822,77 €	4 000 €
73	Impôts et taxes	1 315 053,46 €	1 333 750 €
74	Dotations et participations	262 900,84 €	245 000 €
75	Autres produits de gestion courante	46 359,87 €	33 000 €
77	Produits exceptionnels	216 762,62 €	1 500 €
TOTAL		2 025 106,61 €	1 769 049 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Op.	Libellé	CA 2018 (réalisations)	BP 2019	RAR	Total BP
10001	Mairie	4 572 €	5 200 €	0 €	5 200 €
10006	Ecoles	16 703,17 €	146 227 €	264 €	146 491 €
10007	Bâtiments communaux	2 562,82 €	5 000 €	4 800 €	9 800 €
10008	Voirie	13 399,10 €	0 €	11 778 €	11 778 €
10	Temple	12 973,54 €	3 230 €	5 070 €	8 300 €
23	Eclairage public	11 000 €	0 €	10 400 €	10 400 €
43	CPE	32 533,69 €	25 000 €	5 070 €	30 070 €
45	Aménagement Chemin des Bouillens	11 269,67 €	0 €	355 690 €	355 690 €
46	Aménagement de la RD 104	6 127,93 €	320 000 €	50 478 €	370 478 €
OPFI	Emprunts Dépenses imprévues	222 590,34 €	166 197 €		166 197 €
TOTAL		349 551,54 €	670 854 €	443 550 €	1 114 404 €

RECETTES

Op.	Libellé	CA 2018 (réalisations)	BP 2019	RAR	Total BP
10006	Ecoles	0 €	126 000 €	0 €	126 000 €
10	Temple	749,06 €	2 600 €	0 €	2 600 €
23	Eclairage public	7 282,68 €	0 €	9 500 €	9 500 €
45	Aménagement Chemin des Bouillens	282 394,12 €	0 €	23 405 €	23 405 €
46	Aménagement de la RD 104	0 €	289 000 €	0 €	289 000 €
ONA	Amortissements	69 660 €	46 451 €		46 451 €
OPFI	Solde section inves. Produit de cessions FCTVA Taxe aménagement Excédent de fonct. Capitalisé Dépôt et cautionnement	41 653,39 € 214 000 € 34 052,90 € 114 906,41 € 0 € 90 000 € 0 €	516 848 € 0 € 30 000 € 30 000 € 40 000 € 600 € 0 €		516 848 € 0 € 30 000 € 30 000 € 40 000 € 600 € 0 €
TOTAL		866 399,90 €	1 081 499 €	32 905 €	1 114 404 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

INCIVILITES

La commune déplore ces derniers jours plusieurs incivilités, à cet effet, une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Dégradation d'un panneau informatif



Vol de barrière suite à travaux



DEMARCHES FRAUDLEUSE

Une recrudescence d'administrés sont contactés, soit par téléphone, soit physiquement, par des personnes soit disant mandatées par la mairie. La mairie ne mandate aucune entreprise sans en informer la population. En cas de doute, contactez la Police Municipale au 06.08.89.40.30 ou 06.08.89.40.33.

C.C.A.S



SANTE COMMUNALE

Aucun questionnaire de santé
3 niveaux de contrat à tarifs très compétitifs
Tiers payant pour ne pas faire l'avance des frais
Réseau optique et dentaire Carte Blanche
Assistance et protection juridiques incluses



TARIFS MENSUELS 2019

20 à 40 ANS	CCo1	CCo2	CCo3	41 à 50 ans	CCo1	CCo2	CCo3
Adhérent seul	37,91 €	44,98 €	60,03 €	Adhérent seul	47,40 €	57,90 €	75,02 €
Adhérent + 1 enfant	56,85 €	66,91 €	90,03 €	Adhérent + 1 enfant	66,29 €	79,80 €	105,00 €
Adhérent + 2 enfants	72,20 €	84,67 €	114,31 €	Adhérent + 2 enfants	81,22 €	96,94 €	128,53 €
Couple	67,86 €	79,89 €	108,50 €	Couple	85,85 €	104,43 €	136,97 €
Couple + 1 enfant	86,78 €	101,80 €	138,47 €	Couple + 1 enfant	104,76 €	126,34 €	166,95 €
Famille	103,80 €	121,50 €	165,43 €	Famille	121,79 €	146,08 €	193,94 €

51 à 60 ans	CCo1	CCo2	CCo3	61 à 70 ans	CCo1	CCo2	CCo3
Adhérent seul	56,85 €	70,83 €	78,63 €	Adhérent seul	59,24 €	75,13 €	90,02 €
Adhérent + 1 enfant	75,76 €	92,74 €	108,61 €	Couple	108,30 €	137,17 €	165,44 €
Adhérent + 2 enfants	90,19 €	109,23 €	131,97 €				
Couple	103,83 €	129,00 €	143,83 €	71 à 80 ans			
Couple + 1 enfant	122,74 €	150,89 €	173,83 €	Adhérent seul	75,78 €	89,51 €	98,99 €
Famille	139,74 e	170,62 €	200,77 €	Couple	139,77 €	164,46 €	182,50 €

81 ans et +	CCo1	CCo2	CCo3
Adhérent seul	98,79 €	105,89 €	109,99 €
Couple	183,44 €	195,62 €	203,45 €

Pour vous aider à choisir la meilleure garantie en fonction de vos besoins : Appelez votre correspondant (Mme Carole CALISTRI) au 04.66.22.76.69.

Pour l'année 2018, 100 foyers codognanais sont adhérents à la santé communale.

Dans le cadre de la réforme du reste à charge 0 (RAC 0), la mutuelle adaptera son contrat « responsable ».

CARNAVAL ET 11^{ème} TROPHÉE DU RHONY



CODOGNAN 2019

A.P.E CODOGNAN

Les Petits
Loups des
Cédrus



SAMEDI 20 AVRIL

CARNAVAL AVEC LES ASSOCIATIONS ET OUVERT À TOUS Journée animée par la Peña « Mistral »

- 10H00 Rendez-vous devant l'école maternelle des Petits Loups de Codognan – Départ 10H30
- 11H30 Arrivée dans les arènes de Codognan
- 11H45 Défilé des chars et des participants dans les arènes
Participation exceptionnelle des Majorettes « **Les Motivettes** »
- 12H00 Vache de présentation pour les enfants et accompagnants
- 12H30 Embrasement de Monsieur Carnaval dans les arènes
- 12H45 Apéritif et Repas devant les arènes (géré par l'APE au profit des enfants des écoles de Codognan – Réservation au 06.74.68.25.69)
- 16H00 COURSE DE TAUREAUX NEUFS des Manades CUILLE et NICOLLIN
Raseteurs invités : M. Gougeon, A. Boudouin, M. Charnelet, L. Alarcon, T. Vacaresse.
Entrée 8€ (Gratuit pour les enfants) / Pack 2 courses : 12€
- 18H30 Apéritif tapas au Café de la place

**Animation
musicale
Peña Mistral**

DIMANCHE 21 AVRIL

- 16H00 COURSE DE TAUREAUX NEUFS, Manades BLATIERE - PAULIN.
Raseteurs invités : M. Gougeon, A. Boudouin, M. Charnelet, L. Alarcon, T. Vacaresse
Entrée 8€ (Gratuit pour les enfants) / Pack 2 courses 12€
- 18H30 Apéritif au Café la place

La course 8€ - Pack 2 courses 12€
Prix du meilleur taureau et du meilleur raseteur décernés par le public

Les organisateurs ne répondent pas des accidents lors des animations